

René Lew,
juin 2009,
réponse à Enrique Tenenbaum, « Le corps extraterritorial »,
intervention au IVème Congrès de Convergencia,
Buenos-Aires, mai 2009.
(2^{ème} livraison)

Mésusages de l'extraterritorialité

Le *partes extra partes* de Descartes implique le corps dans les divers objets qui en constituent le monde interne comme externe, objets extérieurs ou parties du corps. Même à le prendre sous l'angle de ses opérations sexuées, le corps, comme féminin ou masculin — y compris démembré et hors phallus (en référence au mythe d'Osiris) — nécessite des territoires : territoires de la parole¹, territoires de la productivité, territoires de la procréation, territoires du pouvoir (puissance ou impuissance), etc. Le corps a l'avantage de relier ces divers territoires. S'il faut ici parler d'angoisse², c'est moins pour le sujet de se voir réduit à son corps que de voir celui-ci coupé de ses territoires d'existence, d'expression et d'engendrement. La faille de l'Autre, essentielle à supporter la castration du sujet, opère plutôt ici comme non-rapport³, y compris dans les liens du sujet avec l'Autre.

Que le corps inclue le non-rapport sur quoi se fonde la sexuation et la sexualité (tenter de faire rapport de rien là où ça manque), ne fait cependant pas de lui un élément d'extraterritorialité ni un sujet de l'extraterritorialité, et c'est plutôt le contraire.

Plus largement, à l'encontre de la position d'Enrique Tenenbaum, je ne considère pas la psychanalyse comme extraterritoriale — car pratique du sujet et de la parole, tous deux fonctions et facteurs d'échange, elle a trait à tout ce qui constitue le monde : politique, sciences, enseignement, religions, économie, arts, lettres, etc.

Aussi les citations de Lacan qu'Enrique Tenenbaum fournit à l'appui de sa thèse sont-elles lues à contresens (et traduites de même). Il est vrai que Lacan a une syntaxe complexe et demande à être lu deux fois afin de ne pas se méprendre. Je cite au plus direct : « [...] toute reconnaissance de la psychanalyse [...] ne se propose qu'à receler un principe d'extraterritorialité [...] »⁴ Reconnaître ce pseudo-principe caché, c'est reconnaître les règles de « principe » qui opéraient chez les « psychanalystes d'aujourd'hui » que Lacan fustigeait.⁵ « Receler » (ou « recéler »), en effet c'est tenir en soi, donc caché, mais pas exactement cacher, occulter activement. Alors que dans cette ambiguïté le texte espagnol traduit « *ocultando* », dissimulant.⁶

Je poursuis : « [...] un principe d'extraterritorialité auquel il est aussi [=pareillement] impossible au psychanalyste de renoncer que de ne pas le dénier [...] ». Je reprends :

¹ R.L., « Territoires de la parole », 2008.

² R. L., « Le sexe de l'angoisse », intervention au IVème Congrès de Convergencia.

³ R. L., « Manger le non-rapport ? », lecture du texte d'Annick Galbiati, « L'anorexie et la sexualité », intervention au IVème Congrès de Convergencia.

⁴ *Écrits*, p. 325.

⁵ Sacha Nacht éd., *La psychanalyse d'aujourd'hui*, P.U.F., 1956. Il suffit de prendre le sommaire de ces deux volumes pour voir que Lacan y a répondu dix ans durant dans son séminaire. L'essentiel des *Écrits* est aussi dans cette veine.

⁶ Sur cette problématique de la dissimulation, il faut lire Torquato Accetto, *De l'honnête dissimulation*, trad. fse Verdier.

impossible pour le psychanalyste (d'aujourd'hui) de renoncer à l'extraterritorialité et impossible de ne pas [double négation qui s'annule] la dénier [troisième négation]. Au total, ou bien le psychanalyste dénie l'extraterritorialité en n'y renonçant cependant pas, ou bien il y tient (il n'y renonce pas) et il la dénie quand même. Autrement dit, c'est la même chose dans les deux cas. Mais, attention, les propositions de cet ou bien — ou bien — renversent quand même l'ordre des membres de l'équation (=pareillement). Car ces deux situations (renoncer et ne pas dénier) ne s'opposent que relativement et ne peuvent trouver solution qu'à éviter le vis-à-vis. Encore faut-il qu'il y ait progrès de l'une à l'autre : ne pas renoncer implique le plus-de-jour (*Lustgewinn vs Verzicht*), dénier (ou peut-être démentir : *Verleugnung*) implique de ne pas reconnaître la menace de la castration. Le texte d'Enrique Tenenbaum est bien plus direct : impossible de renoncer y compris en déniait. Finie la balance entre dénégation (*Verneinung*) et non-renoncement (*Verzicht*). Chez Freud, les choses sont décalées, il s'agit pour lui de la réversion entre le dédit (*Versagung*) de l'Autre et le renoncement du sujet. En espagnol : « *imposibilidad de renunciar a él, incluso de denegararlo* », selon la citation d'Enrique Tenenbaum, trop rapide dans sa lecture. Mais le texte dit bien, aussi en espagnol : « [...] *el psicoanalista está en la imposibilidad tanto de renunciar a él como de no denegararlo. [...]* ». La référence à la chauve-souris de la fable mérite attention⁷ : ou le psychanalyste renonce à l'extraterritorialité en lui déniait tout intérêt, ou il n'y renonce pas et il doit alors cesser de dénier cette position qu'il prend. Mais il ne saurait ménager ainsi chèvre et chou. Le psychanalyste ne saurait être un bouc-cerf⁸ dans ce qu'il a à faire valoir de sa position au dehors de la cure.

L'extraterritorialité — impliquant une double appartenance du psychanalyste dans la validation de ses problèmes (j'insiste : de ses problèmes !) — n'est que le tenant-lieu (et mauvais signifiant qui tend à signifier l'enclavement) de l'asphéricité qui met en continuité le dedans et le dehors (*das Innere und das Äussere* dans Freud, « La dénégation »), ici sous le chef d'y renoncer ou, au contraire (!), de *ne pas* le dénier. Car, sans cette négation supplémentaire, renoncer et dénier sont sur le même versant négatif. Mais ce semblant de solution aux problèmes de la psychanalyse (qu'apparaît être l'extraterritorialité) présente l'inconvénient supplémentaire de traîner avec lui l'absence de détermination du psychanalyste qui se contente de sauver les apparences, avec un tour de passe-passe. Car de fait, y compris quand il s'agit de se faire reconnaître du monde, la psychanalyse apparaît peu convainquante (mi chèvre mi chou) en se fondant d'un tel type d'indécision, uniquement intéressant pour tirer son épingle du jeu⁹ — en ne choisissant pas clairement le champ de la psychanalyse.

Et, lecture trop rapide à l'appui pour E. Tenenbaum, on peut même redresser son propos : ce n'est pas de la reconnaissance de l'analyste et de sa pratique qu'il s'agit, lorsqu'il est question de l'exercice d'une tumeur, mais bien de cette tumeur que constitue l'extraterritorialité, même si les psychanalystes défendent l'idée que la psychanalyse en procède.

La continuité topologique que je dis « littorale » entre l'intension et l'extension de la psychanalyse (ses fonctions : pulsions, jouissances, désirs... et ses valeurs : objet *a*, significations...) dialectise celle-ci selon le schéma du plan projectif (continuité entre l'asphérique et le sphérique en psychanalyse). Cette continuité ne fait frontière qu'au sens des barrières de contact de Freud et du littoral de Lacan : sans interposition tierce. Mais cette

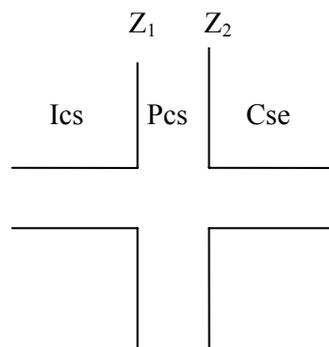
⁷ Jean de La Fontaine, « La chauve-souris et les deux belettes », *Fables*. Une fois cette chauve-souris se tire d'affaire en se présentant comme oiseau, une fois comme souris. Et la « morale » de la fable : « Le sage dit, selon les gens : Vive le Roi ! Vive la ligue ! ». Lacan rappelle ainsi que la psychanalyse n'est pas affaire de posture. Et qu'il ne convient pas à la fois de se dire hors et dans le monde.

⁸ Voir Aristote là-dessus : *Éthique à Nicomaque*

⁹ L'extraterritorialité implique immédiatement toutes ces expressions métaphoriques que j'imagine difficiles à traduire, je prie le lecteur hispanisant de m'en excuser.

continuité ne se présente telle que hors point de vue. Car sa dialectique, si elle est considérée d'un point de vue (celui de l'intension ou de l'une des extensions, réelle, imaginaire ou symbolique), produit, dans sa restriction ontologique, des symptômes, chacun dépendant du point de vue d'où la structure est considérée et du type de rupture survenant dans la dialectique.

Je ne suis pas sûr que le rappel qu'Enrique Tenenbaum fait de la signification du mot « extraterritorial » corresponde à la traversée littorale d'un domaine à l'autre. Ce n'est pas que la loi d'un État ne s'applique pas à certaines personnes se trouvant sur son territoire, mais bien plutôt que ces personnes relèvent d'une loi différente, celle de leur pays d'origine. Quoiqu'Enrique Tenenbaum rappelle de la métapsychologie freudienne, l'extraterritorialité n'est pas le passage (ou le « refoulement », y compris au sens administratif du refus d'admettre une personne dans un État, ainsi pendant la guerre d'indépendance algérienne, certains Algériens pouvaient être « refoulés dans leur douar d'origine » hors de France.) d'un système dans un autre, car, à ce niveau, opère la censure (*Zensur*, dans ses diverses situations). Ainsi la censure de l'inconscient vers le préconscient (Z_1), et celle du préconscient vers la conscience (Z_2). J'interprète ces censures comme les bords du carrefour de bandes (je considère en l'occurrence un plan projectif de dimension 2, deux fois troué) organisé sur le mode de la paire ordonnée : ($Ics \rightarrow (Pcs \rightarrow Cse)$), avec une torsion apparente complémentant chaque bande, que je ne dessine pas.



Que le tiers en tant que personne soit exclu de la situation analytique n'a pas trait à l'extraterritorialité. L'évacuation de ce tiers ne signifie pas que « la pratique analytique n'admet pas d'autre législation que les lois inhérentes à ce qu'elle est comme pratique » (E.T. *dixit*), mais que la pratique analytique appelle à devenir savoir à l'intérieur même de la cure, dans les deux significations : faire du discours analysant un savoir et diffuser à l'extérieur de la cure un tel savoir. Cependant l'extraterritorialité ne va pas dans le sens évoqué par Enrique Tenenbaum : ce n'est pas l'immixtion du tiers, de l'ordre et des lois extérieures, ... qui sont à craindre, mais le problème est que l'analyste se considère être coupé de cet extérieur et non pas en continuité. Lacan définit le transfert comme la prise en compte dans la cure de la même logique et de la même position que celles que le sujet adopte au dehors. Cela nous permet de considérer que le transfert est littoral, portant « l'intérieur » de la cure à l'extérieur et y ramenant cet extérieur.

La conception que Lacan avait de la politique va dans ce sens :

« Que le symptôme institue l'ordre dont s'avère notre politique, implique d'autre part que tout ce qui s'articule de cet ordre soit passible d'interprétation.

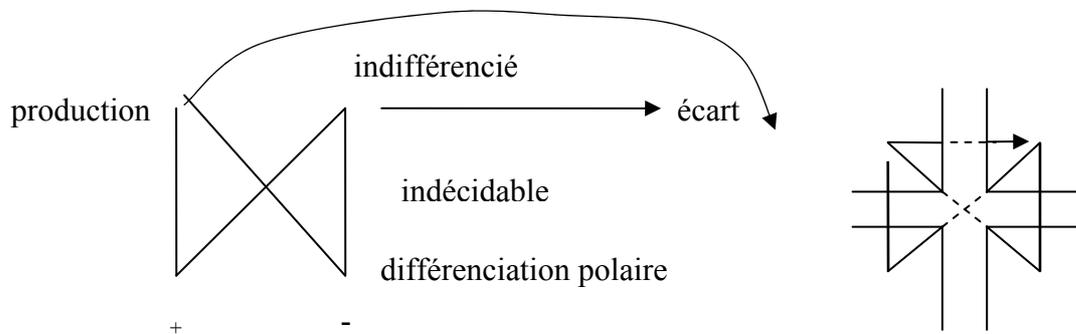
C'est pourquoi on a bien raison de mettre la psychanalyse au chef de la politique. Et ceci pourrait n'être pas de tout repos pour ce qui de la politique a fait figure jusqu'ici, si la psychanalyse s'en avérait avertie.

Il suffirait peut-être, on se dit ça sans doute, que de l'écriture nous tirions un autre parti que de tribune ou de tribunal, pour que s'y jouent d'autres paroles à nous en faire le tribut »¹⁰.

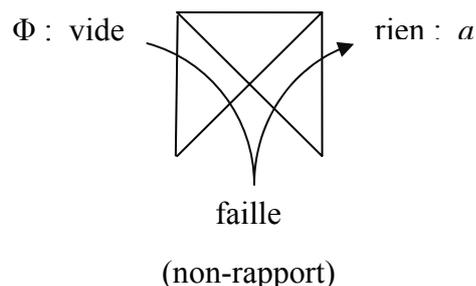
La dialectique que schématise le plan projectif, si elle opère et ne conduit pas aux facticités que spécifie Lacan à la fin de sa Proposition (ces facticités sont une rupture, avec effets expansionnels, de la dialectique de tout instant entre intension et extensions), implique un tel passage réversif d'un espace à l'autre, celui de la cure et du sujet comme celui du monde.

Au total ramener la psychanalyse à la tension entre la pratique libérale (car, d'expérience¹¹, rien ne s'y oppose ni en milieu psychiatrique ni en milieu médico-social, si l'on sait tenir la rampe du discours analytique) et le discours analytique, est un forçage qui ne tient pas compte, d'une part, de la raison tensionnelle chez Freud (*Spannung*, qui ouvre étymologiquement aux surfaces d'empan du nœud borroméen) et, d'autre part, de sa situation chez Lacan (en terme de non-rapport).

En effet l'indifférencié fondamental ouvre de façon indécidable à une différenciation entre les termes (polairement opposés) dont la tension entre eux est productrice d'un écart (*Entstellung*) avec l'indifférencié de départ. Ce chemin eulérien, je le conçois comme groupe fondamental du carrefour de bandes.



Lacan reprend cette différence polaire, tensionnelle en termes de non-rapport.¹²



Une telle tension peut concerner (entre autres *topoi*) l'opposition sphérique classique entre intérieur et extérieur.

Sur ces points, mieux vaut conclure par l'interrogation de Lacan, relative à l'usage que font les analystes de leur idéologie de l'extra-territorialité: « Bénéficiions-nous ou pas de ce que là nous couvrons à notre insu ? »¹³

¹⁰ J. Lacan, « Lituraterre », *Autres écrits*, Seuil, p.18.

¹¹ Je tiens mon expérience de praticien hospitalier et de directeur de centre médico-psycho-pédagogique à la disposition de qui le souhaite

¹² R. L., « Rapports et non-rapports dans le Witz », *Che vuoi ?* n°30.

De toute façon, le psychanalyste n'est pas un extraterrestre.

(À suivre.)

¹³ *Autres écrits*; p. 256.